

DEFENSE DE NOS INTERETS

La Redevance Incitative de Ramassage des Ordures Ménagères mise en place à partir de 2013 est **INACCEPTABLE**.

" POUR UNE REDEVANCE INCITATIVE JUSTE ET EQUITABLE "

Il est temps d'arrêter définitivement les dépenses inutiles.

Nous n'avons pas à payer les 11 € par personne que coute le tri sélectif individuel mis en place à Auxonne dont les autres communes Com-Com ne bénéficient pas !!!

Nous n'avons pas à payer d'avance un service qui n'est pas encore rendu.

Nous n'avons pas à payer les levées non effectuées (moins de douze à l'année)

**DEDUIRE DU FORFAIT 11 € PAR PERSONNE AU FOYER
PAYER LES FACTURES A PROPORTION DE LEURS DATES D'EMISSION
DEDUIRE LES LEVEES NON EFFECTUEES.**

Nous résisterons au rouleau compresseur communautaire

**Et nous nous souviendrons, le moment venu,
de l'attitude de nos Maires et des
Conseillers communautaires.**

PETITION, informations, grille tarifaire,
lettre type et autres documents sur
auxonnewordpress.com
ou auprès du Collectif
03.80.37.39.77

**Collectif pour l'Amélioration et la Défense de l'Environnement
du canton d'Auxonne-val de Saône**

ne pas jeter sur la voie publique

IPNS